

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	57 (1984)
<b>Heft:</b>	6
<b>Vorwort:</b>	Solidarité
<b>Autor:</b>	Monot, Pierre-Etienne

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Solidarité

Le thème est important: il avait été choisi par l'USAL pour sa récente assemblée à Berne, il le sera par la Section romande pour son assemblée annuelle, qui aura lieu le samedi 20 octobre à Neuchâtel; le comité vient d'en décider ainsi. La solidarité est le fondement de notre action: le regroupement des énergies pour œuvrer à un but commun et tenter, sinon de résoudre le problème du logement, du moins de corriger les défauts d'une structure de production et de marché qui se traduit trop souvent par la pénurie quantitative et la spéculation sur les terrains à bâtir.

Selon nous, la solidarité se situe à trois niveaux différents: tout d'abord à l'intérieur d'une coopérative d'habitation, par exemple au travers des efforts consentis par les coopérateurs pour atténuer les disparités des loyers entre logements anciens et logements neufs.

La solidarité intervient aussi entre les coopératives, notamment au travers de l'USAL, leur association faîtière, et de ses institutions: fonds de roulement, fonds de solidarité, Commission technique, etc., ainsi qu'au travers des actions qu'entreprend l'USAL dans l'intérêt commun, par exemple l'engagement actif dans le combat

pour le maintien de l'aide fédérale au logement, menacée, on le sait, de suppression pure et simple.

Enfin, la solidarité doit également se déployer entre mouvements coopératifs, par-dessus les frontières: c'est pourquoi l'USAL a décidé récemment d'adhérer à l'Alliance coopérative internationale (ACI), dont le secrétariat se trouve présentement à Genève.

Ce plan international n'est pas le moins important: on peut penser aux relations que des coopératives d'habitation helvétiques pourraient nouer avec des coopératives semblables du tiers monde notamment. De très nombreuses villes du monde se sont jumelées; pourquoi telle coopérative vaudoise, ou genevoise, ou jurassienne ne ferait-elle pas de même avec une coopérative d'habitation de l'Afrique francophone? C'est là une voie possible pour un soutien concret et désintéressé, non bureaucratique, non technocratique, et dont l'impact, bien que ponctuel, pourrait être appréciable. Ce serait aussi pour nous l'occasion d'élargir les horizons de notre helvétitude confinée entre Jura et Alpes!

Pierre-Etienne Monot.

## Sommaire

Les Pugessies à Yverdon, quatre ans après, par Renée Hermenjat	3
Nouvelles brèves	5
Cahier de l'ASPAN N° 2	I-XII
Bibliographie :	7
— «Les nouvelles cités-dortoirs», d'Alain Garnier	
— «Mise en œuvre d'une politique fédérale d'incitation à la construction de logements sociaux», de Michel Bassand, Gérard Chevalier et Erwin Zimmermann	
— «Le Code des frais de construction CFC 1984»	
Renseignements techniques et commerciaux	10

**Légende couverture:**  
Aménagement du territoire et approvisionnement en matériaux pierreux ne sont pas simples à concilier.  
Voir cahier de l'ASPAN, consacré au canton de Vaud.  
(Photo Michel Jaques).

# habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

## **Edition**

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

## **Bureau de la section romande**

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président  
René Gay, Genève, vice-président  
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

## **Rédaction**

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,  
chargé de cours à l'EAUG,  
rue de la Barre 14, 1005 Lausanne,  
tél. 021/22 62 73

## **Comité de rédaction**

Président: B. Vouga.  
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliland,  
A. Jaquet..

## **Administration et publicité**

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622, tél. 021/204141

## **Diffusion**

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

## **Abonnement**

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—  
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.  
Chèques postaux 10-6622